

## Faire un don à la Fondation Napoléon

### pour développer l'étude et de la connaissance de l'histoire des deux Empires

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Napoléon peut recevoir des dons fiscalement déductibles, que vous soyez un particulier ou une entreprise.

#### Des dons déductibles de l'impôt

Pour un particulier, les dons dits « manuels » donnent lieu à une réduction de l'impôt sur le revenu de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable annuel du donateur.

Pour une entreprise, la réduction est égale à 60 % du montant du don, les dons étant plafonnés à 5 pour 1 000 du chiffre d'affaire avant impôt.

Plus d'informations sur notre site [www.fondationnapoleon.org](http://www.fondationnapoleon.org), rubrique : « Soutenez nos projets ».

Nous recherchons des financements complémentaires vers lesquels vous pouvez orienter vos dons, au moyen du formulaire au verso ou sur papier libre, pour les actions suivantes :

#### - **Édition de la Correspondance générale de Napoléon**

Lancé en 2001, ce grand projet vise à éditer plus de 42 000 lettres de Napoléon I<sup>er</sup>, en 15 volumes, publiés aux éditions Fayard (11 volumes sont déjà parus). L'opération s'achèvera courant 2018 et permettra aux chercheurs et aux passionnés de disposer d'un corpus indispensable.

#### - **La « Chaire Napoléon » de l'Institut Catholique d'Études Supérieures (La Roche-sur-Yon)**

La Fondation Napoléon et l'I.C.E.S., en partenariat avec plusieurs organismes vendéens, ont créé en 2014 une « Chaire Napoléon », destinée à renforcer l'enseignement de l'histoire des deux Empires pour des étudiants de licence : cours, travaux dirigés, conférences sont désormais au programme de ces historiens en herbe, en même temps qu'un renforcement du fonds napoléonien de la bibliothèque universitaire.

#### - **Bourses d'études de la Fondation Napoléon**

Chaque année, depuis 1993, la Fondation Napoléon décerne 7 bourses d'études de 7 500 euros chacune à des étudiants de doctorat. Il est possible, soit de faire un don courant, soit de nommer une bourse d'étude au nom du donateur par la prise en charge pluriannuelle de celle-ci (nous contacter dans ce cas).

#### - **Développement de la bibliothèque numérique de la Fondation Napoléon**

La Fondation Napoléon a lancé, début 2010, sa propre bibliothèque numérique. Elle vise à mettre à la disposition du plus grand nombre, dans des conditions optimales de consultation, des ouvrages concernant le Premier et le Second Empire, en complément du travail colossal accompli en la matière par la BnF. Environ 150 ouvrages ont déjà été numérisés, déjà consultés par plusieurs dizaines de milliers de lecteurs.

**Il est également possible de faire un don non ciblé à la Fondation Napoléon,  
pour l'ensemble de ses activités.**

